

22.08.2019 – 07:26 Uhr

À partir de décembre 2019, BLS assurera une partie du trafic grandes lignes

À partir de décembre 2019, BLS assurera une partie du trafic grandes lignes sous concession des CFF

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a annoncé [ce matin](#) que BLS et les CFF sont parvenus à un accord dans le trafic grandes lignes.

Le contrat d'exploitation entre les deux compagnies ferroviaires stipule que BLS assurera l'exploitation financièrement autonome des lignes à longue distance suivantes, c.-à-d. qu'elle assumera l'entière responsabilité des recettes, de la qualité et des coûts et circulera avec ses propres trains et mécaniciens sur locomotive:

- RegioExpress Bern-Bienne, en tant que ligne à longue distance à partir de décembre 2019
- RegioExpress Bern-Olten, en tant que ligne à longue distance à partir de décembre 2020
- RegioExpress Bern-Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds dans le cadre du trafic régional jusqu'en décembre 2020, puis toutes les heures en tant que ligne à longue distance

Selon les termes de l'accord, BLS reprendra le point de vente des CFF à Lyss en tant que centre de voyages. La BLS SA fournira ses prestations dans le trafic grandes lignes sous la concession intégrale des CFF. À cette fin, la BLS SA crée une nouvelle filiale : la BLS Fernverkehr AG entrera en activité en décembre 2019.

Ce communiqué ad-hoc est également disponible sur bls.ch/medienmitteilungen.

Service médias BLS
media@bls.ch
+41 58 327 29 55

Service de presse CFF
presse@cff.ch
+41 51 220 43 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001848/100831304> abgerufen werden.